

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-1336 rév. 9**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

BUREAU VERITAS CONSTRUCTION
9 cours du Triangle
92800 PUTEAUX
SIREN : 790182786

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.
A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

ÉLECTRICITÉ / ELECTRICITY**BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL / BUILDING - CIVIL ENGINEERING**

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1336 rév. 9

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **13/06/2022**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/05/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment / Industries / Services,
Pole manager - Building / Industries / Services,

Validé par Olivier BUVAL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1336 Rév. 8.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1336 Rév. 8.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE**N° 3-1336 rév. 9**

Organisme d'inspection accrédité :

BUREAU VERITAS CONSTRUCTION**9 cours du Triangle
92800 PUTEAUX****PORTEE D'ACCREDITATION**Accréditation(s) en vigueur :**1 - ÉLECTRICITÉ / 1.1 - Installations Électriques /**
1.1.2 - Vérifications des installations électriques des lieux de travail #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
1.1.2a	a) Vérifications initiales des installations électriques permanentes et sur demande de l'inspection du travail des installations électriques permanentes ou temporaires	Code du Travail articles R.4226-14 et R.4722-26 Arrêté du 26 décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants Circulaire DGT 2012/12 du 9 octobre 2012 relative à la prévention des risques électriques Normes applicables citées dans l'arrêté du 19 avril 2012 relatif aux normes d'installation intéressant les installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs Guides UTE associés aux normes techniques

1.1.2f	f) Vérifications, avant mise en service, des installations électriques temporaires.	<p>Code du Travail article R.4226-21 Arrêté du 26 décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants Arrêté du 30 avril 2012 relatif au contenu de l'imprimé utilisable pour la vérification de certaines installations électriques temporaires, aux modifications de l'arrêté relatif aux modalités d'accréditation des organismes chargés des vérifications initiales des installations électriques et sur demande de l'inspection et de l'arrêté relatif aux critères de compétences des personnes chargées d'effectuer les vérifications périodiques des installations électriques Circulaire DGT 2012/12 du 9 octobre 2012 relative à la prévention des risques électriques Normes applicables citées dans l'arrêté du 19 avril 2012 relatif aux normes d'installation intéressant les installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs Guides UTE associés aux normes techniques</p>
--------	---	---

1 - ÉLECTRICITÉ / 1.1 - Installations Électriques /

1.1.3 - Vérifications effectuées par un organisme agréé en application du Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
1.1.3a	Vérifications techniques en phase conception/costruction de la conformité des installations électriques et d'éclairage de sécurité	<p>Code de la Construction et de l'Habitation (articles R123-1 à R123-55) Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP Textes et normes rendus applicables par les référentiels Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection</p>

1 - ÉLECTRICITÉ / 1.1 - Installations Électriques /

1.1.4 - Vérifications effectuées par un organisme agréé en application du Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Immeubles de Grande Hauteur (IGH) #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
1.1.4a	Vérifications techniques après travaux d'aménagements sur un immeuble existant des installations électriques et d'éclairage de sécurité	Code de la Construction et de l'Habitation (articles R122-1 à R122-29) Règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique Textes et normes rendus applicables par les référentiels Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection

1 - ÉLECTRICITÉ / 1.3 - Ouvrages des réseaux d'électricité /

1.3.1 - Contrôle de la construction et de l'exploitation des ouvrages des réseaux publics d'électricité et des lignes directes

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
1.3.1a	Contrôle technique des ouvrages des réseaux publics d'électricité, des ouvrages assimilables à ces réseaux publics et des lignes directes limités aux réseaux BT * Contrôle initial des nouveaux ouvrages et des parties nouvelles d'ouvrages	Code de l'énergie (articles R323-28, R323-30, R323-40 à R323-42) Arrêté du 17 mai 2001 modifié fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électriques Arrêté du 14 janvier 2013 modifié relatif aux modalités du contrôle technique des ouvrages des réseaux publics d'électricité, des ouvrages assimilables à ces réseaux publics et des lignes directes prévu par l'article 13 du décret n° 2011-1697 du 1er décembre 2011 Normes rendues applicables par les référentiels Spécifications techniques internes aux maîtres d'ouvrages relatives à la conception, la réalisation et l'exploitation des ouvrages des réseaux d'électricité

15 - BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL / 15.1 - Bâtiment : Etablissements neufs en construction ou établissements existant faisant l'objet de travaux /		
15.1.3 - Vérifications effectuées par un organisme agréé en application du Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
15.1.3a	a) Vérifications techniques en phase conception/construction de la conformité des ouvrages, installations et équipements (à l'exclusion des installations électriques et d'éclairage de sécurité visées au 1.1.3a)	Code de la Construction et de l'Habitation (articles R123-1 à R123-55) Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP Textes et normes rendus applicables par les référentiels Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection

15 - BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL / 15.1 - Bâtiment : Etablissements neufs en construction ou établissements existant faisant l'objet de travaux /		
15.1.4 - Vérifications effectuées par un organisme agréé en application du Règlement de Sécurité pour la construction des Immeubles de Grande Hauteur (IGH) et leur protection contre les risques d'incendie et de panique #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
15.1.4a	a) Vérifications techniques en phase conception/construction de la conformité des ouvrages, installations et équipements (y compris les vérifications visées au 1.1.4a)	Code de la Construction et de l'Habitation (articles R122-1 à R122-29) Règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique Textes et normes rendus applicables par les référentiels Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection

15 - BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL / 15.1 - Bâtiment : Etablissements neufs en construction ou établissements existant faisant l'objet de travaux /		
15.1.5 - Inspection d'opération standardisées d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif de délivrance des Certificats d'Economie d'Energie		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
15.1.5a	Contrôles sur site d'opérations standardisées d'économies d'énergies # selon les groupes de compétences suivants: a) Groupe 1 "Enveloppe"	Code de l'énergie (article L.222-2-1) Arrêté du 29 décembre 2014 modifié relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économie d'énergie Arrêté du 22 décembre 2014 modifié définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie Arrêté du 28 septembre 2021 modifié relatif aux contrôles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie Cahier des charges du contrôle basé sur les fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie, les instructions de la DGEC, du PNCEE ou les exigences spécifiques des clients Questions/Réponses disponibles sur le site Internet de la DGEC à l'adresse : (https://www.ecologie.gouv.fr/questions-reponses-sur-dispositif-cee) Les lettres mensuelles et les flashes info de la DGEC
15.1.5b	b) Groupe 2 "Calorifuge"	Code de l'énergie (article L.222-2-1) Arrêté du 29 décembre 2014 modifié relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économie d'énergie Arrêté du 22 décembre 2014 modifié définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie Arrêté du 28 septembre 2021 modifié relatif aux contrôles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie Cahier des charges du contrôle basé sur les fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie, les instructions de la DGEC, du PNCEE ou les exigences spécifiques des clients Questions/Réponses disponibles sur le site Internet de la DGEC à l'adresse : (https://www.ecologie.gouv.fr/questions-reponses-sur-dispositif-cee) Les lettres mensuelles et les flashes info de la DGEC

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée
--

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE
Bureau Veritas Construction AIX-EN-PROVENCE	37 A 39 PARC DU GOLF 37 AV J R G GAUTIER DE LA LAUZIÈRE 13290 AIX-EN-PROVENCE	04 42 37 25 05
Bureau Veritas Construction AGEN	AGROPOLE 47310 ESTILLAC	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction AJACCIO	CENTRE RN194 PEPINIERE BUREAU 3 ZA BALEONE 20167 SARROLA CARCOPINO	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction ALBI	ZONE ALBIPOLE 8 AV DE LA MARTELLE 81150 TERSSAC	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction AMIENS	VILLAGE OASIS DURY 1 PL DES PINS 80480 DURY	03 22 33 77 22
Bureau Veritas Construction ANGERS	2 RUE OLIVIER DE SERRES 49070 BEAUCOUZE	02 41 22 81 08

Bureau Veritas Construction ANGOULEME	9 BD DE BRETAGNE 16000 ANGOULEME	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction ANNECY	PARC ALTAIS 68 RUE CASSIOPEE 74650 CHAVANOD	04 50 09 77 85
Bureau Veritas Construction AUCH	8 RUE FEDERICO GARCIA LORCA 32000 AUCH	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction AURAY	2 RUE DE SUEDE 56400 AURAY	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction AURILLAC	14 AV DU GARRIC 15000 AURILLAC	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction AUXERRE	PEPINIERE D'ENTREPRISES DE L'AUXERROIS 105 RUE DES MIGNOTTES 89000 AUXERRE	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction AVIGNON	ZAC DE FONTVERT CENTRE D'AFFAIRES LE LASER 84130 LE PONTET	04 90 03 99 90
Bureau Veritas Construction BAYONNE	ESPACE MENDI ALDE BATIMENT A 48 AV DU 8 MAI 1945 64100 BAYONNE	05 59 42 55 45

Bureau Veritas Construction BESANCON	1 RUE MADELEINE BRES 25000 BESANCON	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction BLOIS	3 RUE ROLAND GARROS 41000 BLOIS	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction BORDEAUX	BAT A 30 AV GUSTAVE EIFFEL 33600 PESSAC	05 57 96 24 40
Bureau Veritas Construction BOURG EN BRESSE	69 A RUE GAY LUSSAC 01440 VIRIAT	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction BREST	26 RUE DE L EAU BLANCHE 29200 BREST	02 98 47 84 43
Bureau Veritas Construction CAEN	4 PL DE BOSTON 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR	02 31 94 95 91
Bureau Veritas Construction CAHORS	207 AV PIERRE SEMARD 46000 CAHORS	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction CHALON SUR SAONE	4 RUE GABRIEL LIPPMANN 71100 CHALON SUR SAONE	0 969 3910 09

Bureau Veritas Construction CHAMBERY	SAVOIE TECHNOLAC, BAT. SUPERNOVA 3 RUE DU LAC MONT GENIS 73290 LA MOTTE SERVOLEX	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction CHARTRES	7 RUE AUGUSTIN RODIN CITE DE L'INNOVATION - BAT 23 28630 LE COUDRAY	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction CHATEAURoux	19 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN 36000 CHATEAURoux	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction CHERBOURG	BAT H CHERBOURG OCTEVILLE 61 RUE DE L'ABBAYE 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction CLERMONT FERRAND	RUE DU BOIS JOLI 63800 COURNON D'AUVERGNE	04 73 14 37 55
Bureau Veritas Construction DIGNE	9 RUE DOCTEUR HONNORAT 04000 DIGNE-LES-BAINS	04 92 36 75 40
Bureau Veritas Construction DIJON	6 RUE MARCEL DASSAULT 21000 DIJON	03 80 72 94 70
Bureau Veritas Construction DUNKERQUE	PARC D'ACTIVITE DE L'ETOILE RUE DE LA PORTE DE LILLE 59760 GRANDE-SYNTHE	0 969 3910 09

Bureau Veritas Construction EPINAL	LE CLOS DES TERRASSES 27 C RUE D EPINAL 88190 GOLBEY	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction EVREUX	PARC D'ACTIVITES LE LONG BUISSON 251 RUE CLEMENT ADER 27000 EVREUX	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction EVRY	2 RUE JEAN MERMOZ 91080 EVRY-COURCOURONNES	01 69 47 46 93
Bureau Veritas Construction FORT-DE-FRANCE	IMMEUBLE EQUINOX RUE DES ARTS ET METIERS 97200 FORT-DE-FRANCE	05 96 75 83 05
Bureau Veritas Construction FREJUS	ESPACE CAPITOU 32 ALL SEBASTIEN VAUBAN 83600 FREJUS	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction GAP	FERME BELLE AUREILLE MICROPOLIS 05000 GAP	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction GRENOBLE	ZI DE LA GRANDE ILE, TECHNIPARC 395 RUE DU DOCTEUR MARMONNIER 38190 VILLARD BONNOT	04 76 24 80 93
Bureau Veritas Construction LA DEFENSE	9 COURS DU TRIANGLE 92800 PUTEAUX	01 55 24 81 81

Bureau Veritas Construction LA REUNION	PARC 2000, BATIMENT 6 3 AV THEODORE DROUHET 97420 LE PORT	02 62 43 15 75
Bureau Veritas Construction LA ROCHE SUR YON	11 IMP RENE FONCK 85000 LA ROCHE-SUR-YON	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction LA ROCHELLE	17-19-ZAR DES QUATRE CHEVALLIERS 17 AV BERNARD MOITESSIER 17180 PERIGNY	05 46 50 13 56
Bureau Veritas Construction LE HAVRE	2 RUE PAUL VERLAINE 76700 HARFLEUR	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction LE MANS	7 AV RENE LAENNEC 72000 LE MANS	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction LIEVIN	11 RUE LEON BLUM 62800 LIEVIN	03 21 44 99 24
Bureau Veritas Construction LILLE	299 RUE DU GENERAL DE GAULLE 59700 MARCQ EN BAROEUL	03 20 19 25 27
Bureau Veritas Construction LIMOGES	TECHNOPOLE ESTER 21 RUE COLUMBIA 87280 LIMOGES	05 55 38 85 81

Bureau Veritas Construction LYON	4 CHE DU TRONCHON 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR	04 72 29 70 10
Bureau Veritas Construction MARSEILLE	ESPACE NOW COWORKING 19 QUAI DE LA RIVE NEUVE 13007 MARSEILLE 2	04 96 17 13 63
Bureau Veritas Construction MAYOTTE	CENTRE MAHARAJAH ZI KAWENI - BP 789 97600 MAMOUDZOU	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction METZ	5 RUE PABLO PICASSO 57365 ENNERY	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction MONTPELLIER	IMM OPTIMUM ZAC BLAISE PASCAL 451 RUE DENIS PAPIN 34000 MONTPELLIER	04 99 52 33 44
Bureau Veritas Construction MULHOUSE	ZAC PARC DES COLLINES 2 4 AV DE BRUXELLES 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM	03 89 60 88 64
Bureau Veritas Construction NANCY	ZAC DE FROCOURT RUE ANTOINE DE ST EXUPERY 54710 FLEVILLE-DEVANT-NANCY	03 83 96 87 35
Bureau Veritas Construction NANTERRE	IMMEUBLE LE GAIA 333 AV GEORGES CLEMENCEAU 92000 NANTERRE	01 47 52 02 00

Bureau Veritas Construction NANTES	4 RUE DUGUAY TROUIN 44800 SAINT-HERBLAIN	02 40 92 38 62
Bureau Veritas Construction NARBONNE	IMMEUBLE LE CAPRICORNE AV DU FORUM 11100 NARBONNE	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction NICE	LES ALGORITHMES BAT PYTHAGORE CS80055 /2000 RTE DES LUCIOLES 6560 VALBONNE	04 93 48 70 77
Bureau Veritas Construction NIMES	NOVEO CENTER 3 288 ALL DE L'AMERIQUE LATINE 30900 NIMES	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction NOISY LE GRAND	IMMEUBLE LE STRATEGUE 5 RUE DU CENTRE 93160 NOISY-LE-GRAND	01 58 84 31 31
Bureau Veritas Construction ORLEANS	110 BD DE LA SALLE 45760 BOIGNY SUR BIONNE	02 38 88 98 60
Bureau Veritas Construction OSNY	IMMEUBLE LE LOUISIANE 10 CHS JULES CESAR 95520 OSNY	01 30 31 88 86
Bureau Veritas Construction PAU	ZONE EUROPA 4 RUE JOHANNES KEPLER 64000 PAU	05 59 90 37 50

Bureau Veritas Construction PERIGUEUX	ZONE COMMERCIALE ESPACE COUTURE CARRE DES PROS CRE@VALLEE SUD 24660 SANILHAC	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction PERPIGNAN	3 BD DE CLAIRFONT 66350 TOULOUGES	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction POINTE A PITRE	BAT 4 - PARC D'ACTIVITES DE LA JAILLE LD LA JAILLE 97122 BAIE-MAHAULT	05 90 21 27 95
Bureau Veritas Construction POITIERS	IMMEUBLE ASTERAMA 2 AV THOMAS EDISON 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction REIMS	54 RUE RENE CASSIN 51430 BEZANNES	03 26 50 61 54
Bureau Veritas Construction RENNES	6 RUE DE LA CARRIERE 35510 CESSON-SEVIGNE	02 99 23 46 71
Bureau Veritas Construction RODEZ	RESIDENCE WAGNER 87 RUE SAINT FIRMIN 12850 ONET-LE-CHATEAU	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction ROMAINVILLE	IMMEUBLE QUADRIUM SUD 17 RUE LOUISE DORY 93230 ROMAINVILLE	01 55 89 67 70

Bureau Veritas Construction ROUEN	TECHNOPARC DES BOCQUETS 110 ALL ROBERT LEMASSON 76230 BOIS-GUILLAUME	02 35 59 46 09
Bureau Veritas Construction SAINT BRIEUC	16 QUAI ARMEZ 22000 SAINT-BRIEUC	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction SAINT ETIENNE	25 AVENUE DE L'INDUSTRIE 42390 VILLARS	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction SAINT NAZAIRE	ZAC DE CADREAN 44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction SAINT QUENTIN EN YVELINES	1 RUE STEPHENSON 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction STRASBOURG	4 RUE DU PARC 67205 OBERHAUSBERGEN	03 88 56 87 60
Bureau Veritas Construction TORCY	38 AV DE LINGENFELD 77200 TORCY	01 60 06 90 20
Bureau Veritas Construction TOULON	LE FRANCE - ZAC VALGORA MAIL DU COUDON 83160 LA VALETTE-DU-VAR	04 94 14 19 41

Bureau Veritas Construction TOULOUSE	12 RUE MICHEL LABROUSSE 31100 TOULOUSE	05 67 77 74 00
Bureau Veritas Construction TOURS	29 RUE DE LA MILLETIERE 37100 TOURS	02 47 71 13 45
Bureau Veritas Construction TROYES	9 BD DU PREMIER RAM 10000 TROYES	0 969 3910 09
Bureau Veritas Construction VALENCE	91 CHEMIN GASTON REYNAUD 26000 VALENCE	
Bureau Veritas Construction VALENCIENNES	5 AV DU SENATEUR GIRARD 59300 VALENCIENNES	03 21 44 99 24

Date de prise d'effet : **13/06/2022**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Validé par Olivier CHANTREAU

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1336 Rév. 8.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr